

Demande de Port d'arme

Par PALMER

Bonjour,

Retraité 76 ans, je voulais faire une demande de port d'arme, mais je vais pas fournir une tonne de papiers si c'est refusé d'office, qu'en pensez vous ? Merci

Par Isadore

Bonjour,

Ben j'en pense que vu que vous ne donnez aucun détail sur le pourquoi du comment, il est impossible d'avoir un avis. Hormis pour certains professionnels, en France il est presque impossible d'obtenir l'autorisation de porter une arme hors d'un contexte de chasse ou de tir sportif.

Par PALMER

Ok, merci, c'est ce que pensais